



## Couple séparé possédant un compte commun

Par **MOUTOUVIRIN**, le 11/01/2009 à 18:40

32 ans de mariage. Mon mari , adultère,a fait pleins de bêtises, n'avait plus droit aux chéquiers etc... Ne pouvant pas gérer ses sous, j'ai été obligée d'avoir un compte commun et jusqu'à ce jour toutes nos dépenses sont aux noms de Mr et Mme. Aujourd'hui, les choses s'aggravent. Il me pourrit la vie, il est devenu caractériel, me violente et je vis constamment dans la peur. J'ai 55 ans et je commence à en avoir plus que marre. J'aimerais quitter la maison mais c'est quelqu'un qui contrairement à moi qui est carrée dans les comptes dépense sans même regarder s'il a des sous . Quelle démarche je dois faire pour que moi, je ne paye pas toutes les bêtises qu'il fera. Il est à la retraite et moi, je travaille toujours.